

REDACATION,
ADMINISTRATION
IMPRIMERIE
PATRICEL UMUMBA
2^{ème} ETAGE
B. P. 341
TEL.: 51 - 50
CONAKRY
REPUBLIQUE
DE GUINÉE

HOROYA

Directeur politique :
LEON MAKHA
Directeur de publication :
TIBOU TOUNKARA
Directeur :
FODÉ BÉRETÉ

N° 1222

Samedi 10 juin 1967

4 PAGES 25 FRANCS

SEPTIEME ANNEE 1967

OUVERTURE A LABÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE D'AMENAGEMENT DE BOKE SOUS LA PRESIDENCE DU CHEF DE L'ETAT

Vendredi 9 juin, à Labé, le Chef de l'Etat, le Président Ahmed Sékou Touré a solennellement ouvert la réunion du Conseil d'administration de l'Office d'Aménagement de la Région de Boké.

Le Secrétaire Général du Parti était entouré d'une forte délégation du BPN et du gouvernement.

Dans le discours qu'il a prononcé, le leader de la Révolution guinéenne a souligné que «cette rencontre revêt dans un pays libre et indépendant à la recherche de voies et moyens appropriés pour son développement économique, une importance dont la signification positive ne saurait échapper à personne.

Elle ne constitue pas seulement la preuve tangible de

succès importants enregistrés par notre gouvernement et nos partenaires à travers de patientes négociations menées durant quatre années. Elle est aussi la première phase de la concrétisation d'un projet celui de voir naître et se réaliser sur des bases progressivement élargies, un des plus grands projets industriels de l'Afrique indépendante.»

Dans notre édition de demain, nous publierons le texte intégral du discours d'ouverture du Chef de l'Etat.

Voici la liste des participants à cette réunion du Conseil d'administration de la Compagnie des Bauxites de Guinée.

La délégation guinéenne participant à cette réunion comprend, outre le chef de

l'Etat, les camarades El-Hadj Diallo Saïfoulaye, ministre d'Etat, membre du B.P.N., Dr. Béavogui Lansana, ministre des Affaires étrangères, membre du B.P.N.,

Touré Ismaël, ministre du Développement Economique, membre du B.P.N.,

Suite en page 2

A PROPOS DE LA DECOLONISATION

La tenue à Conakry de la Conférence de Solidarité de la Jeunesse démocratique du monde avec les jeunes des pays sous domination portugaise en lutte pour leur indépendance a coïncidé avec l'anniversaire du Vote historique du 26 Avril 1957

Il y a dix ans en effet, le colonialisme français à court d'expédients devant l'éveil de conscience chaque jour

plus accru des populations sous sa domination, invitait celles-ci à élire des Représentants aux fins d'installation d'une semi-autonomie.

PAR LEON MAKHA

A cette occasion, le peuple de Guinée portait massivement sa confiance au Parti Démocratique de Guinée dont le programme se trouve contenu dans le mot «Dignité».

Le vote du 26 Avril 1957 fut incontestablement la victoire décisive du peuple de Guinée sur le colonialisme français.

En effet, uni au sein d'un Parti rationnellement structuré et ayant une ligne politique juste, dès 1957, notre peuple reprenait la voie historique de la responsabilité, cette responsabilité dont il avait été frustré par soixante années de subordination.

Aussi, d'avoir accueilli en

(Suite en page 2)

VISITE DE Mme HADJA LOFFO

Poursuivant sa tournée d'inspection, Mme Hadja Loffo Camara Secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales accompagnée des Dr. Baba Kourouma et Colle Edouard respectivement médecin inspecteur général de la République et médecin chef de la région médicale de Conakry, s'est rendue hier aux services socio-sanitaires de l'Office National des Chemins de Fer, de l'Entrat, Pa-

trice Lumumba et de l'Entreprise Sadicom.

Partout, furent appréciées les conditions d'emploi des travailleurs et celles de leur protection sanitaire ainsi que de leurs familles.

L'accent fut mis sur l'application scrupuleuse et consciente des rôles et tâches prescrites dans l'intérêt de la population laborieuse, de nos entreprises de production :

La plaine de Ouendidi - Gamboula (KOBA) où la nouvelle épreuve du peuple guinéen

En ce début d'hivernage le monde rural connaît d'intenses activités agricoles. Le paysan, l'agriculteur guinéen transforme la physiologie des paysages en vue de valoriser les terres. Partout, commencent les défrichements et les labours.

Dans la Région administrative de Boffa que nous avons eu l'occasion de visiter la semaine dernière nous avons surpris des habitants dans leurs champs. Tous, regroupés en familles retournent la terre, lancent d'une main légère et enfouissent les grains des semences qui donneront la moisson de demain. A Koba plus précisément, nous avons assisté le samedi 3 juin à une cérémonie de réception d'un ouvrage de vannage de la part de l'Organisme Soviétique de Bâti-

ment (OSB).

Très tôt dans la matinée, les militants et militantes de la section se sont rendus dans la plaine de Ouendidi-Gamboula pour réserver un accueil enthousiaste aux autorités politiques et administratives de la fédération, aux représentants techniques de l'OSB, du Ministère de l'Economie Rurale et de l'Artisanat, des Travaux Publics et de la FAO.

Après le discours de bienvenue prononcé par M. Doumbouya commandant d'arrondissement de Koba, MM. Edward Woël, Touré Naby Moussa et Vidgop respectivement représentants de la FAO, du Génie rural et directeur général de l'OSB, ont tour à tour pris la parole pour montrer toute

(Suite en page 3)

...A L'USINE DES MEUBLES DE SONFONIA



... Uni au sein d'un Parti rationnellement structuré et ayant une ligne politique juste, notre peuple poursuit par le travail et dans le travail la voie historique de la responsabilité militante. — Sur notre photo, des travailleurs de l'usine des meubles à Sonfonia.

LA GUINEE - L'AFRIQUE - LE MONDE

LABE

(Suite de la première page)

Diakité Moussa, Ministre du Commerce Extérieur et des Banques,

Keita N'Famara, Ministre Délégué de la Moyenne-Guinée, membre du B.P.N.

MM. Baldé Ousmane, Ministre du Contrôle Financier
Fofana Karim, Ministre des Travaux Publics

Le Dr. Roger Accar Najib, Ministre des Transports

Barry Sory, Ministre du Travail et des Lois Sociales

Kaba Amiata Mady, Président de la Commission Economique de l'Assemblée Nationale

Bangoura Karim, Ambassadeur de la République de Guinée auprès du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique

Barry Ibrahima III, Directeur des Affaires Economiques de la Présidence de la République

Sow Amadou, Directeur du Plan au Ministère d'Etat chargé des Finances et du Plan

Bangoura Mohamed Kassory, Directeur général de la Coopération et des Affaires

Economiques du Ministère des Affaires étrangères

Kanté Biro, Gouverneur de la Région Administrative de Boké

Sané Salifou, Secrétaire Fédéral de la Région Administrative de Boké

Cros Marcel, Directeur général de l'O.F.A.B. (Office de l'Aménagement de Boké)

Camara Abou, chef de Cabinet du Ministre du Développement économique.

DU COTE DES PARTENAIRES

Les hauts représentants des compagnies et sociétés

suivantes : Harvey Aluminium, Aluminium Limited of Canada, V.D.W, Harvey-Aluminium et Ugine, Alcan, Alcoa, Péchiney, Montecatini-Edison Ugine. Assistaient également à la réunion, une délégation de la Banque Mondiale et Directeur de l'AID - Conakry.

Leurs Excellences messieurs les ambassadeurs des U.S.A., de la République Fédérale d'Allemagne et de l'Italie étaient les invités de notre gouvernement à la réunion.

A PROPOS DE LA DECOLONISATION

(Suite de la 2ème page)

sa capitale cette Conférence de Solidarité pour la lutte anti-colonialiste, s'inscrit dans sa logique.

Inutile à cet égard d'évoquer la résistance héroïque à l'envahisseur : il suffit de constater que dans le pays, toutes les résidences du colonisateur ont été bâties en des points stratégiques et de se souvenir, que jusqu'à la veille de la dernière guerre, le théâtre des derniers combats de l'Almamy Samory était sous contrôle militaire avec de fortes garnisons en état d'alerte à Kissidougou, Macenta, N'Zérékoré et Guékédou.

Le vote du 26 Avril 1957 eut des conséquences positives dans la lutte du peuple de Guinée contre le colonialisme français, car le gouvernement qui fut installé, fidèle au Parti Démocratique de Guinée dont il était issu, fut véritablement un moyen au service du peuple.

Alors, le colonialisme français eut recours à une tactique nouvelle : faire légaliser par les populations leur dépendance par le truchement d'un référendum.

Inutile ici aussi d'évoquer l'action persévérante du PDG

dont le résultat fut cette maturité politique qui permit à notre peuple de faire l'économie d'une guerre d'indépendance en votant sans équivoque ce 28 Septembre.

Cependant l'occasion est propice à quelques réflexions sur la décolonisation.

D'aucuns donnent à ce mot un contenu humanitaire. C'est ainsi que deux ans après le Référendum de 1958, des discours officiels ont fait état de la magnanimité de la France qui a procédé à la décolonisation des territoires d'outre-mer et autres choses du genre et cela parce que le drapeau français a été ramené et qu'un autre emblème a été hissé à sa place au sommet du Palais qu'habitait le Gouverneur de colonie, qu'un cabinet ministériel a été désigné par un Président de la République avec même en certain lieu l'essai d'un Premier Ministre, qu'une Assemblée Nationale a ouvert ses portes et que «comble de sollicitude, des Conseillers ont été généreusement mis au service des hommes sur les épaules desquelles repose la lourde charge de veiller aux destinées des populations car il faut faire l'apprentissage de l'indépendance» ont déclaré péremptoirement les «spécialistes» des questions africaines de la rue Oudinot où un Ministère de la coopération ayant remplacé le Ministère des Colonies s'est empressé de procurer à tel Président ou tel ministre un Conseiller technique qui, le plus souvent n'était autre que le commandant de cercle sous les ordres duquel cette personnalité africaine assumait hier encore quelque fonction subalterne avec des «tu me feras ça et vite «accompagnés parfois d'un épithète peu flatteuse.

La décolonisation ne peut être que le fait des peuples colonisés pour la raison bien simple que la colonisation est une création de l'impérialisme comme moyen supplémentaire de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Or l'impérialisme n'ira jamais au suicide : les faits sont là, qui le prouvent éloquentement.

Si en 1960, la France a, d'elle-même, renoncé à la Communauté si chère au Général De Gaulle deux ans auparavant, c'était précisément dans cette logique.

Rappelons qu'en réponse au télégramme de notre Président informant de la procla-

mation le 2 octobre 1958 de la République de Guinée et formulant le souhait d'établissement de relations dans le domaine diplomatique et sur la base de la coopération internationale avec la République Française, par une note verbale le Général De Gaulle indiquait qu'il fallait à cela que diverses conditions soient au préalable remplies soulignant particulièrement qu'il s'agissait pour le Gouvernement Français de recueillir les preuves que l'actuel Gouvernement de la Guinée pourrait donner quant à ses possibilités d'assurer effectivement les charges et les obligations de l'indépendance et de la souveraineté.

Cependant l'impérialisme français oeuvrait à l'isolement de la Guinée et s'attendait à voir éclater des troubles dans le pays grâce à l'action d'agents à sa dévotion.

C'était compter sans le peuple de Guinée et son Parti d'avant-garde le PDG qui remportèrent en ces deux ans des succès qui firent réfléchir l'impérialisme français

- Admission à l'O.N.U. le 11 Décembre 1958,

- Reconnaissance en cette fin d'année par plus de soixante pays dont les plus grands partenaires de la France.

- Etouffement dans l'oeuf du complot tendant à fomenter des troubles grâce à la découverte par les militants du PDG d'une grande quantité d'armes et de munitions introduites clandestinement par nos frontières.

Alors l'impérialisme français comprit que pour ses intérêts, la Guinée pouvait être d'un mauvais exemple.

Il jeta du lest en renonçant à la communauté française et l'histoire a enregistré ces festivités réglées tel un ballet qui de mai en Août 1960 ont consacré l'éclatement officiel du système.

Aussi, les dirigeants africains qui sans remords d'avoir laissé échapper à leur peuple l'ultime occasion de redevenir eux-mêmes, ont jeté des fleurs de gratitude à l'impérialisme français, ont, une fois de plus, trahi l'Afrique car il n'y a aucune graduation dans la nature de l'impérialisme. Celui-ci est et reste exploiteur en dépit des apparences qui ne sont que tactiques.

(A suivre)

De notre correspondant régional.

Conférence des cadres de la Fédération de Kissidougou

Le jeudi 1er juin 1967 à la permanence fédérale, une conférence des cadres a réuni autour du Bureau fédéral de Kissidougou les responsables politiques et administratifs des dix sections de la fédération et les membres des comités régionaux de la JRDA et des Femmes. A l'ordre du jour de cette réunion figuraient :

Les leçons à tirer des manifestations organisées à l'occasion de l'inauguration de la route bitumée Kissidougou-Faranah, le compte rendu par les Commandants d'Arrondissement du recensement démographique national et la situation au 31 mai 1967 de la commercialisation des produits.

Abordant le premier l'ordre du jour, le Secrétaire Fédéral, le Camarade Tounkara Kissah a au nom du

Bureau fédéral, exprimé aux camarades des sections sa satisfaction pour les puissantes manifestations qui ont marqué le séjour du Chef de l'Etat dans la Fédération de Kissidougou.

S'agissant du recensement démographique national, le compte-rendu des camarades Commandants d'Arrondissement a nettement démontré que contrairement aux chantages des ennemis de notre Révolution, la population guinéenne est en plein accroissement.

Enfin, le Bureau fédéral après avoir pris connaissance de la situation de la commercialisation des produits au

31 mai 1967, a invité les camarades des sections à redoubler d'effort pour atteindre et même dépasser les normes de production assignées à la Fédération.

En réponse à cet appel du Secrétaire fédéral, les responsables des sections ont pris l'engagement ferme de commercialiser jusqu'aux derniers grains de café et de palmistes de la Fédération.

Avant de lever la séance, le Gouverneur de Région, le camarade Condé Sory, reprenant le communiqué de la Direction Nationale du Parti relatif aux déclarations tendancieuses des Radios et Presses impérialistes quant aux troubles prochains en République de Guinée, a invité les camarades des sections à organiser comme toujours une vigilance accrue à tous les niveaux pour barrer la route à la contre-révolution.

**POUR LA REVOLUTION, PRETS !
L'IMPERIALISME, A BAS !
LE COLONIALISME, A BAS !
LE NEO-COLONIALISME, A BAS !
GLOIRE, AU PEUPLE !
HONNEUR, AU PEUPLE !
VICTOIRE, AU PEUPLE !**

LA VIE DANS LA NATION

SPORTS SPORTS

(Suite de la page 4)

tion Guinéenne de Cyclisme et patronné par les Etablissements: Fruitaguinée, Jean Lefebvre, Etapéru, Manutention Guinéenne et Cénac, a donné les résultats suivants:

1er: Camara Faciné E.G.T.) couvrant les 77 kms 500 en 2 h. 14 minutes

2è: Sylla Ousmane (Entrat) couvrant les 77 kms 500 en 2h 14 minutes

3è: Bah Amadou Sadiou E.G.T.) 4 minutes du vainqueur

4è: Sylla M'Bady dit Santa (Shell) 4 minutes du vainqueur

5è: Diallo Gallé 4 minutes du vainqueur

5è: Exoequo Bah Amadou Bella (E.G.T.)

7è: Barry Mamadou Ciré Shell)

8è: Diallo Passirou

9è: Sylla Amara

10è: Barry Mamadou Saliou

11è: Bah Boubacar 14 minutes du vainqueur

12è: Camara Kaliffa 20 minutes du vainqueur

Dimanche 11 juin 1967 se déroulera la dernière Course de la saison; elle sera patronnée par l'Entreprise Entrat et se disputera sur l'itinéraire suivant: Conakry Mambia et retour, soit 160 km.

Départ: Place des Martyrs à 7h00 précises

Arrivée: Place des Martyrs.

Déclaration des Juristes Afro-Asiatiques

(Suite de la 1ère page)

les peuples Afro-Asiatiques en lutte contre l'impérialisme. La solidarité de lutte des peuples Afro-Asiatiques doit se manifester dans la riposte immédiate de leurs forces unies.

Le Secrétariat permanent des Juristes Afro-Asiatiques soutient résolument la détermination des peuples Arabes contre l'impérialisme et le sionisme. Il dénonce toute tentative de l'impérialisme de mettre en cause la souveraineté des peuples Arabes par le moyen d'arguties juridiques au sujet du Golfe d'Akaba et du détroit de Tiran. Il soutient sans réserve le droit légitime du peuple Arabe Palestinien de recouvrer son pays usurpé.

Il est persuadé qu'afin

d'arrêter l'agression des impérialistes et des sionistes dans le monde Arabe, les peuples Arabes doivent résister à l'agression par tous les moyens y compris la lutte armée.

Le Secrétariat Permanent des Juristes Afro-Asiatiques est fermement convaincu que les peuples Arabes qui sont unis pour la cause de la libération de la Palestine et qui mènent la lutte unie contre les impérialistes, seront invincibles. L'impérialisme peut et doit être battu par les peuples, car il n'est pas invincible.

La lutte des peuples Arabes résolument déterminés à battre l'impérialisme en li-

aison étroite avec les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine, accélérer le croulement inévitable de la domination impérialiste dans le monde entier

Le Secrétariat Permanent des Juristes Afro-Asiatiques appelle tous les juristes Afro-Asiatiques et les juristes progressistes du monde à démontrer et à condamner les manœuvres et les complots des sionistes et des impérialistes Anglo-Américains et à susciter le soutien des larges masses des peuples Afro-Asiatiques à la juste cause des peuples Arabes.

Signé: Le Secrétariat Permanent des Juristes Afro-Asiatiques.

KOBA

(Suite de la première page)

l'importance de l'ouvrage hydro-agricole et rizicole dans le développement économique de la nation. S'agissant du programme des aménagements hydro-agricoles et rizicoles de la Guinée-Maritime, M. Naby Moussa a notamment déclaré:

«Ce programme réaliste tient sans doute compte des moyens humains, financiers et techniques dont nous disposons. Une énumération des plaines à mettre en valeur serait bien superflue pour nous qui sommes attelés aux tâches quotidiennes tendant à accélérer leur pleine exploitation afin d'accroître la production de riz et de freiner toute importation de cette denrée au cours des prochaines années».

«Dans l'exécution diligente et enthousiaste de ce programme l'honneur nous échoit en ce jour de réceptionner un premier ouvrage hydro-agricole, fruit d'une collaboration étroite, franche et amicale.

«Cet ouvrage devra permettre l'évacuation complète des eaux douces couvrant une superficie de 700 ha. Par ses vannes-à-clapets, il devra en outre empêcher l'intrusion des marées et même des plus hautes.

«En effet la côte du tablier (passerelle) de l'ouvrage se trouve à 5,60 m; celle de la charnière à 5,85

m. Par contre il a été observé une élévation maximum de 4,80 m pour les plus hautes marées... Le revêtement en bois du pont qui existait en place a été remplacé par une dalle en béton armé, large de 3 m avec un garde fous métallique et une superficie de 24 m²...»

Enfin ce fut M. El Hadj Abdoulaye Touré, gouverneur de la Région administrative de Boffa qui remercia les experts de l'OSB et tous ceux qui, de près ou de loin ont participé à la réalisation de cette œuvre. «Nous sommes sûrs, a-t-il déclaré, que ce barrage hydro-agricole demeurera et demeurera pour toujours un symbole d'amitié entre les peuples guinéen et soviétique». Ce fut une occasion pour le gouverneur de région de lancer un appel à la population pour concrétiser le mot d'ordre «Produire pour se suffire».

La vanne, d'un débit de 10 m³, à la seconde, permet d'irriguer 500 ha de terre dans la plaine de Gamboula, autrefois connue sous le nom de Ouendidi. Gamboula est un petit village de pêcheurs située sur la côte de l'Océan Atlantique. La plaine en question, d'une superficie de 4.000 à 5.000 m², était une possession de colons français qui avait implanté à Koba une station de re-

cherches la plus équipée de l'ex-AOF. Dès l'accession de notre pays à l'indépendance le peuple guinéen s'en est appropriée de droit. Maintenant il lui revient de tirer tout le trésor de son sol. Il faut dire qu'une vanne de type classique fonctionnait déjà à Gamboula. D'autres sont en projet de construction pour pouvoir irriguer toute la plaine. On y procédera à des essais culturels variés. L'amélioration des moyens et des méthodes de culture, la sélection des semences (variétés radin chinoise, thaïlandaise, malienne, sierra-léonaise, etc...) et l'encadrement technique laissent espérer d'excellents résultats. A l'heure où la Guinée s'engage dans une phase résolument productive il est pour nous plus que jamais important de déployer nos efforts pour stimuler et accroître la production vivrière, voire celle du riz, aliment de base de nos populations. Nous sommes convaincus que les paysans, les agriculteurs, les cadres du génie rural épaulés par le peuple de Guinée tout entier mobiliseront effectivement leurs énergies pour rendre riche et prospère la vaste plaine de Ouendidi-Gamboula; car triompher dans cette plaine veut dire faire triompher la Révolution

T. M. BAH

AVIS

Il est porté à la connaissance de tous les intéressés que le 12 mai 1967 a été déposé au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Conakry, pour être mis au rang des minutes de ce Greffe afin qu'il en soit délivré tous extraits et expéditions quand et à qui il appartiendra, un document complet relatif à la création d'une Société Anonyme de droit guinéen, soumise à la législation actuellement applicable et à la Convention passée le 14 mars 1967 entre le gouvernement guinéen et la Cofinex.

Cette Société est dénommée:

«Société Industrielle des Fruits Africains» (S.I.F.R.A.)

Capital social: 150.000.000 francs guinéens

Registre du Commerce: n° 1345

Adresse du siège social: B.P. 622 Conakry

Objet: Culture fruitière, traitement industriel de fruits et d'autres produits agricoles ainsi que leur commercialisation.

Marque déposée: «Fruits de Guinée».

Il est porté à la connaissance de tous les intéressés que le 12 mai 1967 a été déposé au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Conakry, pour être mis au rang des minutes de ce Greffe afin

qu'il en soit délivré tous extraits et expéditions quand et à qui il appartiendra, un document complet relatif à la création d'une Société Anonyme de droit guinéen, soumise à la législation actuellement applicable et à la Convention passée le 14 mars 1967 entre le gouvernement guinéen et la Cofinex.

Cette Société est dénommée:

«Société Industrielle de Panification de Guinée» (S.I.P.A.G.)

Copropriétaire: SADICOM Capital social: 100.000.000 de francs guinéens.

Registre du Commerce: n° 1344.

Adresse du siège social: B.P. 772 Conakry.

Objet: Installation d'un complexe de panification, d'une minoterie de céréales, création d'industries annexes d'alimentation et de confiserie, ainsi que leur commercialisation.

A VENDRE

Voiture marque Rambler Type 770.

s'adresser à M. Sylla Brahma, Imprimerie Nationale Patrice Lumumba section mise en page des Journaux.

HOROYA

ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

COMPTE CHEQUES POSTAUX (C. C. P.) 7770
BANQUE CENTRALE R. GUINEE (B. C. R. G.) 32 - 34 - 58

SEJOUR DE Me FADIALA KEITA en TCHECOSLOVAQUIE

De retour de Prague où il a présenté les lettres de créance qui l'accréditent également auprès du Président de la République Socialiste Tchèque, Son Excellence Antonin Novotny. Me Fadiala Keita, ambassadeur de Guinée en Union Soviétique s'est entretenu le 4 juin dernier avec notre correspondant à Moscou Ibrahim Sory Camara.

C'est le premier juin, a-t-il déclaré que j'ai présenté à 10 h les lettres de créance qui m'accréditent auprès du Président Antonin Novotny en présence du ministre des Affaires étrangères du directeur des Affaires africaines au ministère des Affaires étrangères et de tout le cabinet du Président de la République.

Après le cérémonial d'usage et les discours, Me Fadiala Keita avait eu un entretien franc et amical d'une heure avec le Président Novotny, au cours duquel il a renouvelé l'aimable invitation du Président Ahmed Sékou Touré au Président Novotny à visiter dans le plus bref délai possible la R. de Guinée. A cette invitation, le Prési-

De la fondation de la communauté Est-africaine

L'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya feront tout leur possible pour coordonner leurs efforts dans la fondation de la communauté est-africaine et du marché commun de trois pays-est-il dit dans l'accord sur la coopération, signé à Campala par les présidents Milton Obote, Julius Nyerere et Jomo Kenyatta.

L'accord prévoit des mesures économiques, financières et sociales en vue de stimuler la coopération des trois pays.

L'accord signé pour 15 ans entrera en vigueur le 1er décembre 1967.

dent tchèque a donné son accord formel et promis d'effectuer ce voyage dans le minimum de délai possible. « D'ores et déjà, a indiqué le diplomate guinéen, des négociations sont engagées pour fixer la date et le programme du voyage.

A cette occasion, le Président Novotny a chargé Me Fadiala Keita de transmettre ses salutations fraternelles au Président Ahmed Sékou Touré et de l'assurer du soutien et de sa solidarité. Le même jour à 15 heures le diplomate guinéen a eu un entretien particulièrement cordial avec M. Pastyrík, Président du Conseil central des Syndicats tchécoslovaques et membre du Comité central du Parti communiste tchécoslovaque, au cours duquel ils ont réaffirmé la volonté de coopération entre les organisations syndicales de nos deux pays. Le 2 juin, à 9 heures Me Fadiala Keita a eu une entrevue avec le Maire de Prague. Il a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du soldat inconnu. Il a par ailleurs rencontré le Vice-ministre des Affaires étrangères et le chef de la Division politique du même département. Il s'est encore entretenu avec le Vice-ministre du Commerce extérieur, le Premier ministre, M. Lenart, avec lequel il a passé en revue les problèmes nationaux et internationaux intéressant la Guinée et la Tchécoslovaquie. Aux termes de l'entrevue, il a été constaté une parfaite identité de vues de nos deux gouvernements sur les problèmes examinés.

De notre correspondant à

Moscou : I. S. CAMARA

CESSEZ-LE-FEU AU MOYEN-ORIENT

Après quatre jours de combats sans merci qu'ils ont livré aux agresseurs israéliens, soutenus par la coalition des forces anglo-saxonnes, l'impérialisme international, les forces armées arabes ont accepté le cessez-le-feu proposé par le Conseil de Sécurité. La République Arabe-Unie par la voix de son représentant aux Nations-Unies a fait connaître jeudi soir sa décision d'accepter l'appel au cessez-le-feu à condition que l'agresseur l'accepte lui aussi.

Par ailleurs dans une émission diffusée aux premières heures de la matinée d'hier radio Damas a annoncé que la Syrie avait accepté le cessez-le-feu ordonné par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies.

Nous apprenons en dernière heure que le Président Gamal Abdel Nasser, dans un discours Radio-Télévisé adressé à la Nation, a démissionné de ses fonctions de Chef d'Etat. Il a été remplacé par M. Zakaria Mohedine Vive-Président de la Répu-

blique.

M. Hakim Amer, Premier Vice-Président et Chef adjoint des Forces Armées de la R.A.U. a également démissionné de ses fonctions.

L'Assemblée Nationale s'est réunie en session extraordinaire.

DECLARATION DU SECRETARIAT PERMANENT DES JURISTES AFRO-ASIATIQUES SOUTENANT LA LUTTE DES PEUPLES ARABES

Nous publions, ci-dessous, le texte intégral de la déclaration du Secrétariat Permanent du Comité Exécutif de la Conférence des Juristes Afro-Asiatiques qui a son siège à Conakry.

Le Secrétariat condamne, dans sa déclaration avec véhémence les impérialistes

américains et britanniques pour avoir poussé Israël à déclencher l'agression contre les pays arabes.

Voici cette déclaration : Face à l'agression déclenchée par l'Etat d'Israël, soutenue par l'impérialisme anglo-américain contre les peuples Arabes.

Le Secrétariat Permanent des Juristes Afro-Asiatiques dénonce et condamne énergiquement l'agression d'Israël et l'impérialisme Anglo-Américain. Les impérialistes utilisent leur instrument, l'Etat d'Israël dans le but de porter atteinte à la souveraineté et à l'indépendance des pays Arabes en fomentant des actes d'agression.

Les peuples d'Asie et d'Afrique, y compris les peuples Arabes, dans leur lutte pour la libération et l'indépendance nationale, font face à un ennemi commun : l'impérialisme international.

L'agression israélienne contre les peuples Arabes est une agression dirigée contre tous

(Suite en page 3)

BOFFA

Tournée d'inspection du Bureau fédéral dans les sections de Tournifily et Douprou

Dans le cadre de ses visites périodiques, une délégation du Bureau fédéral de Boffa comprenant les camarades Koulibaly Sidiki, Secrétaire fédéral, Abdoulaye Bangoura, Secrétaire administratif, Camara Benoît, Secrétaire à la Milice populaire et Baidé Hamidou Tairé, Secrétaire au service civique a effectué du 24 au 31 mai une tournée d'information dans les sections de Tournifily et de Douprou.

A Tournifily, la délégation du Bureau fédéral a tenu une séance de travail avec les responsables politiques et administratifs de l'arrondissement, séance au cours de laquelle d'importants problèmes économiques ont été largement débattus. La délégation s'est rendue dans le comité de base de Kaléxé où elle a supervisé le congrès extraordinaire qui devait donner le nouveau Bureau suivant :

Président : Bangoura Alpha

Vice-président : Bangoura Momo

Secrét. Admi. : Soumah Justin

Trésorier : Bangoura Laurent

Secrét. à l'Organi. : Bangoura Alpha Sény

Secrétaire à l'Econo. et Af. Sociales : Bangoura Marcel

Quest. Féminines : Soumah Fatou et Camara Hawa

Secrétaires à la Jeunesse : Bangoura Thomas et Sory Bangoura



FOOTBALL — FOOTBALL

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL (RETOUR)

A 16h30, AU STADE DU «28 SEPTEMBRE»

Conakry I contre Kindia

Les rencontres de foot-ball comptant pour le championnat national seront jouées de la façon suivante :

Dimanche 11 juin 1967 en championnat 1ère division retour. Sur le Stade du 28 Septembre

Conakry I contre Kindia Sur le stade fédéral de Boké en championnat de 2è division (retour)

à 16 h 30 : Boké contre Boffa Sur le stade fédéral de Dubréka

à 16 h 30 : Dubréka contre Forécariah

CYCLISME

Le 2ème grand Prix des commerçants organisé le jeudi 8 juin 1967 par la Fédération

(Suite en page 3)